

Aligner son PCAET avec la Planification Écologique et la TRACC : De la stratégie à l'action concrète pour les territoires

Niveau 2 : Suivi et mise en œuvre opérationnelle

Clément LECANTE
Fabrice POITOUT

La Planification Ecologique : c'est quoi ?

[Vidéo](#)



Les plaquettes suivantes seront mises en ligne sur le site internet de la COP :
cop-bfc-versdemain.fr/

La PE : plus concrètement

PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

COP BFC
VERS DEMAIN

MIEUX SE LOGER EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

MIEUX SE LOGER, C'EST AVOIR DES LOGEMENTS PLUS ÉCONOMES EN ÉNERGIE, PLUS ADAPTÉS AU CONFORT D'HIVER ET D'ÉTÉ, ET AGIR POUR SA SANTÉ.

18,6%

DES MÉNAGES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE (RÉGION LA MOINS BIEN CLASSÉE DE FRANCE)

Chiffres clés en Bourgogne-Franche-Comté

UN PARC ANCIEN, PEU ADAPTÉ À L'ÉVOLUTION DES BESOINS DE LA POPULATION ET AUX ENJEUX CLIMATIQUES, ET MOINS OCCUPÉ QUE LA MOYENNE NATIONALE.

- 65% LOGEMENT INDIVIDUEL
- 61% LOGEMENT CONSTRUIT AVANT 1975
- 10% LOGEMENT VACANTS (8% RESERVÉS)
- 2^E SECTEUR LE + ÉMETTEUR EN GES 3RD APRÈS LE TRANSPORT
- 21% DU PARC CLASSÉ F&G (15% M&R&E)
- LA 2^E RÉGION LA MOINS BIEN CLASSÉE DE FRANCE
- 15% LOGEMENT CHAUFFÉS AU FIOUL

QUELS SONT NOS OBJECTIFS EN RÉGION ?

La thématique «se loger» représente 13% de l'effort à fournir pour atteindre nos objectifs de baisse des émissions de GES d'ici 2030.

POUR Y PARVENIR	-75% de chaudières Fioul	-60% de passerelles énergétiques	-20% de chaudières Gaz	-15% consommation moyenne
-----------------	--------------------------	----------------------------------	------------------------	---------------------------

LA SOBRIÉTÉ AU QUOTIDIEN

- Baisser le chauffage de 1°C
- Laisser la chaleur se diffuser
- Installer un thermostat programmable
- Empêcher la chaleur de s'échapper du logement
- Entretien sa chaudière
- Suivre la météo de l'électricité pour une consommation responsable.

éco watt

C'EST QUOI LE DÉFI ?

1. DES RÉNOVATIONS THERMIQUES POUR DES LOGEMENTS PLUS PERFORMANTS

POUR Y PARVENIR

- Maximiser les rénovations à un haut niveau de performance en ciblant les gains importants, l'autoconsommation d'énergie renouvelable, l'emploi de matériaux écologiques et biosourcés.
- Renforcer l'information et les services d'accompagnement à la rénovation des logements et des copropriétés.
- Structurer la filière professionnelle de bâtiment et anticiper les besoins en emplois et en compétences.
- Informar largement sur les bénéfices des logements économes et sur les réflexes de sobriété continus.

DÉJÀ EN ACTION

- Habitat privé**
Ma Prime rénov a soutenu la rénovation de 6 470 logements privés depuis 2021, le programme régional Effilog a accompagné 2 200 travaux individuels en rénovation performants (SRIC)
- Habitat social**
Le programme régional Effilog a permis de rénover 10 000 logements sociaux depuis 2016.
- Renforcer l'information** et les services d'accompagnement à la rénovation des logements et des copropriétés.
- Accompagner vos projets**
22 opérateurs agréés Mon Accompagnateur Rénov et des Espaces Conseil France Rénov à votre disposition. La Région soutient les projets en bois local des bâtiments publics (construction, extension, réhabilitation)

2. DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DÉCARBONÉES POUR NOS CHAUFFAGES

POUR Y PARVENIR

- Remplacer massivement les chaudières au fioul.
- Abaisser le nombre de chaudières au gaz en ciblant les installations les plus consommatrices.
- Diffuser des modes de chauffages décarbonés et renouvelables.

DÉJÀ EN ACTION

- Certificats d'économie d'énergie**
Entre 2019 et 2023, les primes «coup de pouce chauffage» ont permis de réduire de 25% le nombre de résidences principales chauffées au fioul.

3. UNE SOBRIÉTÉ FONCIÈRE POUR DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT QUALITATIFS

POUR Y PARVENIR

- Limiter l'étalement urbain pour préserver les espaces naturels, garantir une proximité et un accès aux services et à l'emploi.
- Prendre en compte la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles dans l'aménagement : mobiliser les solutions fondées sur la nature pour améliorer notre cadre de vie et notre capacité d'adaptation face au changement climatique (végétalisation, toits de chaleur, etc.).
- Proposer des logements adaptés aux besoins des populations.

DÉJÀ EN ACTION

- Le réseau d'élus et de techniciens (Transformons nos modèles d'aménagement) permet aux collectivités de partager leurs expériences vertueuses de sobriété foncière.
- Un observatoire régional des friches est créé, pour mieux optimiser le foncier dans l'objectif de construire la ville sur la ville.

AGIR SUR LE LOGEMENT, C'EST AUSSI PARTICIPER À LA PRÉSERVATION DES RESSOURCES ET DE LA BIODIVERSITÉ.

TOUS CONCERNÉS !

- L'ÉTAT ET LES COLLECTIVITÉS :**
 - rénovent le patrimoine public pour le rendre plus sobre et plus économe,
 - déploient et accompagnent les aides à la rénovation et l'offre de conseils, ainsi que les aides au remplacement des chaudières fioul et gaz.
- LES ENTREPRISES :**
 - participent activement à la structuration et au développement de leur filière,
 - rénovent les bâtiments pour les rendre plus sobres et plus économes.
- LES CITOYENS :**
 - adoptent des gestes quotidiens de sobriété pour limiter leur consommation,
 - réalisent des travaux d'efficacité énergétique : isolation, changement des anciennes chaudières.

MON TERRITOIRE EN PARLE

En 2023, une enquête portant sur les leviers et actions de la planification écologique a été lancée auprès de l'ensemble des collectivités en région. Tous les départements, tous les EPCI et une majorité de communes ont répondu !

La rénovation des logements est arrivée dans le trio de tête des actions prioritaires et perçues comme les plus pertinentes par les collectivités.

<https://www.cop-bfc-versdemain.fr>

La PE : plus concrètement

PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
COP BFC
VERS DEMAIN

MIEUX PRÉSERVER ET VALORISER NOS ÉCOSYSTÈMES EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

MIEUX PRÉSERVER ET VALORISER NOS ÉCOSYSTÈMES, C'EST GARANTIR LA PÉRENNITÉ DE NOS RESSOURCES ET AGIR CONTRE L'EFFONDREMENT DE NOTRE BIODIVERSITÉ

28%

DES 7033 ESPÈCES ÉVALUÉES EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ SONT AUJOURD'HUI MENACÉES

Chiffres clés en Bourgogne-Franche-Comté

UN PATRIMOINE NATUREL RICHE ET DIVERSIFIÉ, PRINCIPAL ALLIÉ DANS LA LUTTE CONTRE LE CHANGÈMENT CLIMATIQUE MAIS DONT LES ÉCOSYSTÈMES COMMencent À SE DÉGRADER

- 2^e RÉGION COMPTANT LE PLUS DE CAPTAGES D'EAU POTABLE POLLUÉS
- 30 000 ha DE PESSIÈRES* ONT DÉPÉRÉ ENTRE 2018 ET 2023
- 12,5% DE ZNIEFF
- LA NATURE, SEULE SOLUTION DURABLE DE STOCKAGE DE CARBONE
- 37% DU TERRITOIRE RÉGIONAL DE FORÊT
- 53% DU TERRITOIRE RÉGIONAL EN ESPACES AGRICOLES
- 1145 m² ARTIFICIELLES PAR HABITANT

QUELS SONT NOS OBJECTIFS EN RÉGION ?

La thématique « préserver » vise directement la lutte contre l'érosion de la biodiversité et de nos ressources. Elle représente 5% de l'effort à fournir pour réduire nos émissions de GES en 2030.

BIODIVERSITÉ	Préserver et restaurer la nature	-9Mt Protéger la richesse de nos sols	RES-SOURCES	Eau	-6Mt Forêt et produits bois	Bio-masse
--------------	----------------------------------	--	-------------	-----	--------------------------------	-----------

AGIR POUR LA NATURE AU QUOTIDIEN

- Réduire sa consommation d'eau domestique
- Éviter les plastiques à usage unique
- Consommer des produits locaux et issus de l'agriculture biologique
- Jardiner et créer des espaces de nature, même en ville
- Privilégier un logement sobre adapté à ses besoins
- Installer un récupérateur d'eau de pluie, un composteur, planter des espèces favorables aux pollinisateurs

C'EST QUOI LE DÉFI ?

1. PRÉSERVER NOTRE PATRIMOINE ET RESTAURER LA BIODIVERSITÉ

POUR Y PARVENIR

- Renforcer le réseau régional des aires protégées, et notamment en protection forte,
- Restaurer les habitats et les sols dégradés, et réorner les points noirs de continuité écologique autour des infrastructures,
- Garantir la préservation des écosystèmes dans les documents d'urbanisme, en y intégrant les éléments de richesses naturelles, et en faire un atout pour les territoires.

DÉJÀ EN ACTION

- Depuis 2020, l'État et la Région s'engagent via la Stratégie régionale biodiversité et la mise en place d'un Observatoire régional de la biodiversité, et 100 M€ d'investissements conjoints entre 2021 et 2027,
- La mise en place d'ici 2024 de 3 nouvelles Réserves Naturelles Régionales et 3 nouvelles Réserves Naturelles Nationales.
- Le Fonds vert en 2023 :
 - 8 M€ pour les projets de création d'aires protégées, de restauration des continuités écologiques ou de protection des espèces emblématiques (lynx),
 - 5 M€ pour les projets de restauration des villes et villages, à destination des collectivités.

2. PROTÉGER ET GÉRER DURABLEMENT NOS FORÊTS

POUR Y PARVENIR

- Préserver durablement la forêt contre les incendies, les risques sanitaires et le défrichement,
- Renouveler la forêt par une gestion durable, et s'adapter au changement climatique,
- Développer la filière bois locale pour mieux valoriser nos essences et s'intégrer aux projets de construction et rénovation.

DÉJÀ EN ACTION

- La Région soutient la filière par exemple via des aides ciblées sur les opérations de sylvicultures exemplaires et durables,
- L'État accompagne avec le Plan de relance, les propriétaires privés et publics pour le renouvellement forestier (objectif régional de 58 millions d'arbres). L'étude pour la préservation des forêts à haute valeur environnementale lancée en 2023 (résultats attendus en 2025).

3. OPTIMISER LA DISPONIBILITÉ ET VEILLER À LA QUALITÉ DE LA RESSOURCE EN EAU

POUR Y PARVENIR

- Organiser la sobriété des usages avec un objectif de -10% d'eau prélevée d'ici 2030,
- Sécuriser les approvisionnements en eau, par la réduction des fuites, la récupération et la valorisation d'eaux non-conventionnelles,
- Préserver la qualité de l'eau, encourager les solutions fondées sur la nature, protéger les ressources stratégiques souterraines

DÉJÀ EN ACTION

- De 2017 à 2022, la Région a consacré un budget annuel de 1,7M€ à la préservation de la trame bleue,
- Les agences de l'eau financent les projets de Solutions fondées sur la nature tels que les remaniements de cours d'eau ou la protection de zones humides.

AGIR EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ, C'EST ASSURER LA QUALITÉ DE SON CADRE DE VIE, LE MAINTIEN DES ACTIVITÉS HUMAINES ET PROTÉGER SA SANTÉ.

TOUS CONCERNÉS !

L'ÉTAT ET LES COLLECTIVITÉS :

- intègrent les enjeux de biodiversité aux stratégies territoriales et aux documents d'urbanisme,
- privilégient les friches industrielles pour leur développement
- organisent la lutte contre les incendies et favorisent le renouvellement forestier,
- accompagnent et financent les travaux de restauration d'habitats naturels, de renaturation des villes et de gestion des aires protégées.

LES FILIÈRES ET LES ENTREPRISES :

- œuvrent au quotidien pour une gestion durable des forêts,
- privilégient les friches industrielles pour leur développement,
- contribuent à la préservation de la biodiversité avec des projets de plantations de haies, d'amélioration de leurs usages de l'eau, etc.

LES CITOYENS :

- adoptent des bons gestes au quotidien en réduisant leur consommation d'eau, de plastiques,
- participent à la lutte contre les incendies et les pollutions,
- prennent part aux actions de préservation de la nature et des forêts dans le cadre de leurs loisirs ou de leurs engagements associatifs.

MON TERRITOIRE EN PARLE

En 2023, une enquête portant sur les leviers et actions de la planification écologique a été lancée auprès de l'ensemble des collectivités en région. Tous les départements, tous les EPCI et une majorité de communes ont répondu ! Pour les collectivités, la préservation de nos écosystèmes est un enjeu central, tant en termes de qualité de vie pour nos concitoyens, que comme support d'activités économiques majeures pour notre région (agriculture, foresterie, tourisme).

<https://www.cop-bfc-versdemain.fr>

La PE : plus concrètement

PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

COP BFC

MIEUX SE NOURRIR EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



MIEUX SE NOURRIR, C'EST ACCOMPAGNER LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE, FAVORISER LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE, LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE EN PRÉSERVANT SA SANTÉ, PROTÉGER NOTRE ENVIRONNEMENT ET NOS PAYSAGES.



53%

DU TERRITOIRE RÉGIONAL EST COUVERT PAR LES ESPACES AGRICOLES, DONT 25% PAR DES PRAIRIES

Chiffres clés en Bourgogne-Franche-Comté

UNE AGRICULTURE DE QUALITÉ ENGAGÉE DANS LES TRANSITIONS ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE QUI DOIT FAIRE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET AU RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS

- 23 662 EXPLOITATIONS EN 2020
- +40% AUGMENTATION DE LA SURFACE EN MARAÎCHAGE EN 10 ANS
- 11% EXPLOITATION AGRICULTURE BIO
- 103 ha SURFACE AGRICOLE MOYENNE PAR EXPLOITATION (CONTRE 120 MOYENNE NATIONALE)
- 35 PATRIMONIAIRES DÉPLOYÉS EN RÉGION
- 9% SOUTIEN DES CANTINES RESPECTANT LA LOI ÉGALIM
- 25% EXPLOITATIONS SPÉCIALISÉES EN GRANDES CULTURES
- C'EST 4,1% DE LA VALEUR AJOUTÉE RÉGIONALE (20,6% EN MOYENNE EN FRANCE MÉTROPOLITAINE)
- 3^e RÉGION EN PART D'EXPLOITATIONS SOUS SIGNE DE QUALITÉ

MAIS 2020 CANTINES SONT INCITÉS SUR PAR CANTINE DANS LES PRODUITS DURABLES ET DE QUALITÉ (COMÉ AU MOINS 20% BIO)

AVEC DES SPÉCIALISATIONS TERRITORIALES TRÈS MARQUÉES, LES GRANDES FILIÈRES AGRICOLES RÉGIONALES SONT: LES GRANDES CULTURES, LES BOVINS VIANDES, LES BOVINS LAIT, LA VITICULTURE

QUELS SONT NOS OBJECTIFS EN RÉGION ?

La thématique « se nourrir » représente 10% de l'effort à fournir pour réduire nos émissions de GES en 2030.

MIEUX SE NOURRIR AU QUOTIDIEN

- Choisir des produits de saison
- Favoriser la proximité avec les producteurs et choisir des produits locaux
- Privilégier les viandes et poissons de qualité et locaux
- Augmenter la part des céréales, des légumes secs, des fruits et légumes dans son assiette
- Redécouvrir les légumineuses
- Apprendre à cuisiner ou se réserver un moment pour se perfectionner

C'EST QUOI LE DÉFI ?

1. FAVORISER UNE PRODUCTION ALIMENTAIRE RÉSILIENTE ET ADAPTÉE AUX BESOINS DES HABITANTS

POUR Y PARVENIR

- Soutenir et faciliter l'accès à des produits durables et un approvisionnement local (PAT, modalités de distribution, etc.)
- Renforcer l'éducation à l'alimentation, la diversification des régimes alimentaires et la lutte contre le gaspillage alimentaire
- Préserver la disponibilité des sols agricoles péri-urbains par la mise en œuvre d'actions de sobriété foncière

DÉJÀ EN ACTION

Le SRADDET vise la préservation des terrains agricoles favorables et anticipe les tensions sur les ressources en eau

Le Conseil Régional BFC, veille à la Relocalisation des achats de denrées alimentaires et mène une expérimentation sur 21 lycées depuis le 1er janvier 2023. Certains lycées atteignent déjà 85% de produits locaux et/ou bio.

2. SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES FILIÈRES AGRICOLES DANS LEURS TRANSITIONS

POUR Y PARVENIR

- Soutenir l'agriculture biologique et les filières bas intrants
- Anticiper l'adaptation des systèmes au changement climatique
- Développer des modes d'élevage durables

DÉJÀ EN ACTION

Fin 2022, la chambre régionale d'agriculture a réalisé une étude pour établir vision partagée de l'agriculture aux horizons 2025, 2030 et 2040 avec un plan d'action

Fonds européens

- Mesures PAC et MAE pour le développement d'un secteur agricole, compétitif et résilient garantissant la sécurité alimentaire.

L'État et la Région soutiennent le développement de l'agriculture biologique et la mise en œuvre des mesures agro-écologiques et climatiques.

3. ENCOURAGER LES CHANGEMENTS DE SYSTÈMES À L'ÉCHELLE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

POUR Y PARVENIR

- Préserver, développer et renouveler le réseau de haies
- Maintenir les surfaces toujours en herbe et limiter les retournements
- Améliorer le stockage de carbone dans les sols par des pratiques agroécologiques (agroforesterie, couverts intermédiaires, les rotations longues, etc.)

DÉJÀ EN ACTION

Actions de plusieurs financeurs, dont le Fonds vert et les Agences de l'eau

- 17% de surfaces labourées en 2010/2020
- 62% de terres arables en techniques culturales simplifiées

Plan France Relance

- + 400 km de haies en 18 mois



AGIR POUR NOTRE ALIMENTATION, C'EST ASSURER UN REVENU ÉQUITABLE À NOS AGRICULTEURS, PROTÉGER NOTRE ENVIRONNEMENT ET NOS PAYSAGES, ET AGIR QUOTIDIENNEMENT POUR SA SANTÉ.

TOUS CONCERNÉS !

L'ÉTAT ET LES COLLECTIVITÉS :

- financent la transition agro-écologique et les changements nécessaires (filières et pratiques),
- développent l'offre de paiements pour services environnementaux,
- accompagnent et soutiennent les projets au bénéfice de l'alimentation locale et des entreprises engagées.

LES FILIÈRES ET LES ENTREPRISES :

- mènent au quotidien des projets d'innovation et de conseil,
- structurent les filières à bas niveau d'intrants ou de diversification,
- contractualisent de l'amont à l'aval des filières pour assurer la valorisation des produits (élevage durable, maraîchage...)

LES CITOYENS :

- adoptent des bons gestes au quotidien en adoptant une alimentation plus saine, diversifiée et issue de l'agriculture locale,
- soutiennent les filières biologiques, à bas intrants et d'élevage durable,
- viennent à la rencontre des producteurs de notre région et découvrent leurs produits.

MON TERRITOIRE EN PARLE

En 2023, une enquête portant sur les leviers et actions de la planification écologique a été lancée auprès de l'ensemble des collectivités en région. Tous les départements, tous les EPCIS et une majorité de communes ont répondu ! Pour les collectivités, la promotion des produits agricoles de qualité est une priorité. Elles identifient encore d'importantes marges de progression sur les actions collectives à mener.



<https://www.cop-bfc-versdemain.fr>

La PE : plus concrètement

PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

COOP BFC

MIEUX SE DÉPLACER EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



MIEUX SE DÉPLACER, C'EST S'ASSURER D'AMÉLIORER LA MOBILITÉ DE TOUS, DE RENDRE ACCESSIBLE ET PLUS PROPRE L'OFFRE DE TRANSPORT SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE ET PERMETTRE À CHACUN D'AGIR POUR SA SANTÉ ET SON POUVOIR D'ACHAT.

SEULEMENT

5%

DES TRAJETS PENDULAIRES EN TRANSPORT EN COMMUN, UN DES PLUS FAIBLES DE FRANCE

Chiffres clés en Bourgogne-Franche-Comté

UN CARREFOUR DES GRANDS AXES DE COMMUNICATION EUROPÉENS OÙ COMBATTENT DES TERRITOIRES PEU REUEUX AUX GRANDES INFRASTRUCTURES GÉNÉRANT DE FORTES CONTRAINTES D'ACCESSIBILITÉ.

- +2,5% D'USAGE DE LA VOITURE (44 000 700 EN 2019 / 45 100 000 EN 2020)
- 80% DES TRAJETS EN BFC SE FONT EN VOITURE (CONTRE 83% AU NIVEAU NATIONAL)
- 600 TRAINS TER TRANSPORTENT 115 AUTOCARS 62 500 VOYAGEURS / JOUR (DE DIMANCHE JUSQU'À 80 000 LE VENDREDI !)
- 95% DES ÉCOLIERS ET 61% DES COLLÉGIENS ONT ACCÈS À LEUR ÉTABLISSEMENT À MOINS DE 10 MINUTES À PIED
- 53% DES CITOYENS ONT ACCÈS À UNE GARE À MOINS DE 15 MINUTES À PIED
- 71% À UN ARRÊT DE BUS MOBIGO
- 15% EN MOYENNE LA PART DES TRANSPORTS DANS LE BUDGET DES MÉNAGES
- 1,62 PERSONNE EN MOYENNE D'OCCUPATION PAR VÉHICULE

QUELS SONT NOS OBJECTIFS EN RÉGION ?

La thématique «se déplacer» représente 13% de l'effort à fournir pour atteindre nos objectifs de baisse des émissions de GES d'ici 2030.

POUR Y PARVENIR	OBJECTIF -36 Mt eqCO ₂	15% de véhicules électriques	X4 trajets en vélo	+2%/AN de trafic en transport en commun	X3 trajets covoiturés	-4% de distance parcourue
-----------------	-----------------------------------	------------------------------	--------------------	---	-----------------------	---------------------------

LA SOBRIÉTÉ AU QUOTIDIEN

- Proposer de covoiturer avec ses collègues, ses camarades, etc.
- Privilégier la marche et le vélo pour les courtes distances
- Préférer les commerces de proximité
- Choisir une solution de transport en commun adaptée à ses besoins
- Prendre le train pour les trajets entre deux villes
- Entretenir son véhicule et adopter l'écopilotage

C'EST QUOI LE DÉFI ?

1. DÉCARBONER NOS DÉPLACEMENTS

POUR Y PARVENIR

- Promouvoir des véhicules plus légers, plus économes et adaptés aux besoins des usagers.
- Accompagner le renouvellement des flottes, au profit des véhicules électriques.
- Permettre le développement technologique des solutions de décarbonation des carburants (carburants bas carbone, bioGNV ou hydrogène).

DÉJÀ EN ACTION

- La filière automobile est accompagnée par l'État et la Région pour réussir la révolution structurelle attendue, avec un lien étroit entre territoires, entreprises et sous-traitants.
- La région s'est dotée de schémas directeurs spécifiques permettant le déploiement des bornes de recharge électriques et des stations d'avitaillement en GNV et bioGNV.
- Depuis 2022, les énergies alternatives sont obligatoires pour les autocars des transporteurs sous contrat avec la Région.
- La filière hydrogène innove en Bourgogne-Franche-Comté (recherche, accompagnement des entreprises, expérimentations territoriales, etc.)

2. ORGANISER UNE OFFRE MULTIMODALE ET FAVORISER LES MODES ACTIFS

POUR Y PARVENIR

- Développer l'usage du train et du car pour les liaisons moyennes distances et interurbaines.
- Compléter l'offre en transport en commun spécifique aux zones urbaines et périurbaines (cadencement, dessertes).
- Sécuriser et accompagner les usagers dans la pratique de la marche et du vélo sur les courtes à moyennes distances.

DÉJÀ EN ACTION

- La Région et l'État s'engagent pour une offre ferroviaire à haut niveau de service.
- Le Fonds vert et les outils contractuels de la Région permettent de financer les projets : itinéraires cyclables, covoiturage, zone de faibles émissions, etc.
- Mobigo (application, site et centre d'appel) regroupe les informations de transports publics, actifs et alternatifs existants ainsi que l'acquisition des titres de transport.

3. DÉVELOPPER LA MOBILITÉ SOLIDAIRE ET INCLUSIVE

POUR Y PARVENIR

- Implanter des lieux d'intermodalité dans les centralités comme dans les bourgs ruraux.
- Développer les systèmes d'information et de billetteries interconnectés, accessibles et incluant les publics fragiles.
- Rendre accessibles et cohérentes les offres de mobilité, et systématiser les stratégies territoriales des collectivités.

DÉJÀ EN ACTION

- Dejà 200 nœuds d'intermodalité et pôles d'échanges multimodaux implantés en Bourgogne-Franche-Comté.
- Les territoires se mobilisent dans l'optique de la suppression des «zones blanches» de mobilité : offres alternatives à la voiture individuelle, attention renforcée aux besoins des publics les plus fragiles.



AGIR SUR SA MANIÈRE DE SE DÉPLACER, C'EST CHANGER DE COMPORTEMENT POUR PRIVILÉGIER SA SANTÉ, SON POUVOIR D'ACHAT ET PROTÉGER NOTRE ENVIRONNEMENT.

TOUS CONCERNÉS !



L'ÉTAT ET LES COLLECTIVITÉS :

- renouvellent leurs flottes de véhicules au profit de modèles sobres et décarbonés
- organisent le développement urbain pour réduire les besoins de déplacements et favoriser les mobilités actives comme le vélo
- accompagnent et financent les opérations et les infrastructures au bénéfice de l'autopartage, le co-voiturage ou l'usage du vélo



LES ENTREPRISES :

- anticipent l'implantation de leurs activités pour faciliter les transports
- favorisent et accompagnent les initiatives vertueuses de leurs salariés
- proposent des solutions plus sobres et décarbonées pour les déplacements professionnels



LES CITOYENS :

- adoptent des bons gestes au quotidien pour réduire la consommation des véhicules individuels
- optent pour la marche et le vélo dans les trajets courts et quotidiens
- choisissent la solution de mobilité adaptée à leurs besoins, en privilégiant notamment les transports en commun

MON TERRITOIRE EN PARLE

En 2023, une enquête portant sur les leviers et actions de la planification écologique a été lancée auprès de l'ensemble des collectivités en région. Tous les départements, tous les EPCI et une majorité de communes ont répondu !

Pour les collectivités, le développement d'une mobilité sobre et décarbonée fait partie des enjeux majeurs pour la région, accompagnant le logement dans les priorités. L'accent est donné sur les solutions de mobilité, accessibles et propres, en milieu rural.

<https://www.cop-bfc-versdemain.fr>



La PE : plus concrètement

PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

MIEUX CONSOMMER EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

MIEUX CONSOMMER, C'EST TENIR COMPTE DES IMPACTS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX DES PRODUITS ET SERVICES QUE NOUS CONSOMMONS, DE LA CONCEPTION À LA GESTION DU DÉCHET FINAL.

4,4t

DE DÉCHETS PRODUITS PAR AN PAR HABITANT DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ CONTRE 5,1T AU NIVEAU NATIONAL

Chiffres clés en Bourgogne-Franche-Comté

DES QUANTITÉS IMPORTANTES DE RESSOURCES MAJORITAIREMENT IMPORTÉES PRODUISENT TOUJOURS PLUS DE DÉCHETS DONT LA VALORISATION OU LE RECYCLAGE RESTE À DÉVELOPPER

- 72% DES DÉCHETS RÉGIONAUX PROVIENNENT DU BTP
- 13% DES DÉCHETS RÉGIONAUX SONT MÉNAGERS
- 26t DE MATIÈRES PREMIÈRES CONSOMMÉES PAR AN PAR HABITANT
- 36% DU MÉTHANE ÉMIS PAR NOS DÉCHETS EST VALORISÉ
- 15% DES DÉCHETS DU BÂTIMENT
- 50% DES DÉCHETS DES TP SONT RECYCLÉS
- X3 CONSOMMATION MOYENNE DES MÉNAGES
- LA COMMANDE PUBLIQUE RÉGIONALE REPRÉSENTE 4 MILLIARDS D'EUROS / AN DONT 54% À LA MAIN DES COLLECTIVITÉS

QUELS SONT NOS OBJECTIFS EN RÉGION ?

La thématique « consommer » représente 4% de l'effort à fournir pour réduire nos émissions de GES en 2030, mais fait partie des thématiques au plus fort impact sur la préservation de nos ressources.

VERS UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- Encourager une consommation sobre et responsable
- Mieux informer le consommateur
- Intensifier les achats responsables des acteurs économiques et des administrations

AGIR POUR UNE CONSOMMATION VERTUEUSE AU QUOTIDIEN

- Le meilleur déchet, c'est celui qu'on ne produit pas !
- Respecter les consignes de tri
- Acheter ses produits en vrac
- Privilégier les produits locaux et écoresponsables
- Éviter les plastiques à usage unique
- Faire ses achats de seconde main
- Reutiliser, partager, et réparer ses objets avec les réseaux locaux

C'EST QUOI LE DÉFI ?

1. ADOPTER UNE CONSOMMATION DURABLE ET PRÉVENIR LES DÉCHETS

POUR Y PARVENIR

- Faire évoluer les pratiques de consommation : intensifier les achats responsables et durables, lutter contre le gaspillage, modes de vie sobres,
- Favoriser une communication commerciale plus responsable et informer le consommateur sur les impacts environnementaux de la consommation,
- Soutenir et faciliter l'accès à des produits durables et un approvisionnement local.

DÉJÀ EN ACTION

- La Région s'est dotée d'une stratégie de réduction des déchets ambitieuse : -20% d'ici 2031, valorisation de 66% des déchets non dangereux et de 75% des déchets du BTP d'ici 2025,
- Depuis 2024, les acheteurs publics publient un SPASER (schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsable), afin de mettre en œuvre des objectifs à caractère sociaux et environnementaux.

2. DÉVELOPPER UNE OFFRE PERMETTANT D'ALLONGER LA DURÉE D'USAGE

POUR Y PARVENIR

- Structurer des filières de réparation, de réemploi et de réutilisation,
- Réduire l'impact environnemental et social du numérique,
- Développer une économie de la fonctionnalité, du partage et de la sobriété.

DÉJÀ EN ACTION

- La Région s'est dotée d'un objectif de diminution de consommation des ressources de 30% d'ici 2030, appuyé par l'Accélérateur à projets économie circulaire et le développement des filières régionales de réemploi portées conjointement avec l'ADEME,
- Deux schémas régionaux de Bourgogne-Franche-Comté abordent directement le numérique responsable : la SCORAN (Stratégie de Cohérence pour l'Aménagement Numérique) et le PRUN (Politique Publique des Usages Numériques).

3. AMÉLIORER LA GESTION ET LA VALORISATION DES DÉCHETS

POUR Y PARVENIR

- Prévenir la mise en décharge et améliorer la collecte des déchets,
- Valoriser les différentes matières des déchets : tri à la source des biodéchets, nouvelles filières de valorisation,
- Généraliser le captage de méthane dans les sites de stockage de déchets.

DÉJÀ EN ACTION

- Déjà 450 GWh produits en 2020 par la valorisation des déchets, dont 70% sous forme thermique, 22% sous forme électrique et 8% sous forme de biogaz,
- En 2023, la Région sur ses fonds et le Fonds Vert ont soutenu la généralisation du tri à la source des biodéchets.

AGIR POUR RENDRE SA CONSOMMATION PLUS VERTUEUSE, C'EST PROMOUVOIR UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE DE PROXIMITÉ.

TOUS CONCERNÉS !

L'ÉTAT ET LES COLLECTIVITÉS :

- Intègrent dans la commande publique des critères de consommation vertueuse et de prévention des déchets,
- organisent l'amélioration de la collecte et du tri, le renforcement de la coopération et des interactions entre les acteurs économiques,
- accompagnent et financent les projets de valorisation énergétiques et/ou matières.

LES FILIÈRES ET LES ENTREPRISES :

- œuvrent au quotidien pour l'évolution de leur offre : écoconception, économie de la fonctionnalité, réparation et réemploi,
- privilégient la diminution des emballages, le déploiement de solutions techniques innovantes,
- investissent dans la modernisation des ISDND

LES CITOYENS :

- adoptent des bons gestes au quotidien pour allonger la durée de vie de leurs produits,
- privilégient la réparation et l'achat de produits réemployés et reconditionnés, et évitent le gaspillage alimentaire,
- choisissent des produits recyclables ou intégrant des matières premières recyclées.

MON TERRITOIRE EN PARLE

Pour les collectivités, la préservation et la gestion des déchets est un sujet quotidien de premier plan. Bien engagées dans les dynamiques vertueuses, il demeure d'importantes disparités régionales.

<https://www.cop-bfc-versdemain.fr>

La PE : plus concrètement

PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

COP BFC
VERS DEMAIN



MIEUX PRODUIRE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

MIEUX PRODUIRE, C'EST DÉCARBONER LES CYCLES DE PRODUCTION ET L'ÉNERGIE NÉCESSAIRE À LA FABRICATION DE NOS BIENS ET DE NOS SERVICES.



23%

DE L'ÉNERGIE CONSOMMÉE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ EST PRODUITE DANS NOTRE RÉGION

Chiffres clés en Bourgogne-Franche-Comté

UN TERRITOIRE AUX FILIÈRES INDUSTRIELLES MAJEURES, À L'IMPORTANT POTENTIEL DE PRODUCTION ET AUX NOMBREUSES RESSOURCES À VALORISER

- 19% DE PRODUCTION LOCALE D'ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE (INDICATEUR NATIONAL 2023)
- 23% POPULATION RÉGIONALE EXPOSÉE AUX PARTICULES FINES
- 40% DES VÉHICULES LOURDS ONT MOINS DE 4 ANS
- LE BOIS-ÉNERGIE TRE ÉNERGIE RÉGIONALE
- 41% DU CHAUFFAGE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (INDICATEUR NATIONAL 2023)
- 22% DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (INDICATEUR NATIONAL 2023)
- LA LOGISTIQUE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ C'EST 67 000 EMPLOIS POUR 3 350 ÉTABLISSEMENTS
- 83% DES ÉTABLISSEMENTS ONT MOINS DE 50 SALARIÉS
- 41% DES SALARIÉS DE LA RÉGION

QUELS SONT NOS OBJECTIFS EN RÉGION ?

La thématique « produire » représente 54% de l'effort à fournir pour réduire nos émissions de GES en 2030.

OBJECTIF	-40%	+7%	Stabilisation de la demande de TIC	-40%	-90%	-15%	ÉNERGIE RENOUVELABLE
	d'intensité de GES dans les procédés industriels	de multiplication des véhicules électriques		de terres agricoles	de surfaces chauffées au bois	de surfaces chauffées en gaz	

AGIR POUR CHANGER NOS MODES DE PRODUCTION AU QUOTIDIEN

Consommer des produits locaux et responsables

Inscrire son entreprise dans un parcours de transition énergétique et d'économie circulaire

Taxer des biens avec les entreprises voisines et penser les collaborations possibles

Sensibiliser ses collaborateurs aux bonnes pratiques de sobriété

Rénover ses bâtiments, optimiser leur confort d'été et d'hiver

Faire de ses déchets les ressources d'une autre activité

C'EST QUOI LE DÉFI ?

1. PRODUIRE LOCALEMENT NOTRE ÉNERGIE RENOUVELABLE

POUR Y PARVENIR

- Développer la capacité locale de production d'énergie renouvelable.
- Garantir l'acceptabilité des projets et un juste partage de la valeur crée avec les territoires.
- Concilier le développement d'EnR et la préservation des ressources essentielles : sols, biodiversité, bois, eau.

DÉJÀ EN ACTION

- Déjà 525MW d'hydroélectricité installée, 582 MW en photovoltaïque et 1 028MW d'éolien.
- La BFC est une région pionnière de l'hydrogène : 7 bus à hydrogène en circulation à Belfort et Auxerre, et usines de production d'électrolyseurs et de réservoirs hydrogène.

2. DÉCARBONER NOS FILIÈRES ET NOS PROCESSUS INDUSTRIELS

POUR Y PARVENIR

- Rendre accessible à chaque entreprise les solutions de l'écologie industrielle et territoriale.
- Accompagner les mutations des filières et l'évolution du besoin de compétences.
- Développer les capacités de reconversion et réhabilitation de friches à vocation industrielle.

DÉJÀ EN ACTION

- Animé par l'ADEME et la Région, le RTZE permet d'offrir un parcours d'accompagnement de l'entreprise dans sa trajectoire environnementale.
- Le pôle de compétitivité Polyméria, relabellisé en 2023 vise la décarbonation des sites industriels, l'accompagnement à la décarbonation des produits (écoconception, analyse de cycle de vie, évolution du modèle économique).
- La convention des entreprises pour le climat (CEC) rassemble des entreprises de la Région afin de construire des stratégies bas carbone, reconnaissant prospérité économique, écologique et sociale.
- Les 270 établissements de la filière nucléaire emploient environ 23 000 salariés dans la région.

3. OPTIMISER LA LOGISTIQUE ET ADOPTER DES REFLEXES DE SOBRIÉTÉ

POUR Y PARVENIR

- Réduire les distances parcourues par les marchandises en encourageant la relocalisation des productions et l'optimisation des parcours et des chargements.
- Favoriser le report modal en faveur du transport ferroviaire, fluvial pour les longs parcours et développer la cyclologie sur courtes distances.
- Promouvoir le changement de motorisation vers les options décarbonées : véhicules électriques, hydrogène ou biogaz.

DÉJÀ EN ACTION

- L'État et la Région avec la FIMA accompagnent la filière automobile pour que toutes les entreprises de la région puissent s'inscrire dans l'électrification des véhicules, tout en favorisant l'industrie locale.
- La BFC se distingue par la présence de l'unique cluster français spécialisé dans les engins de travaux ferroviaires, et compte 3 sites industriels du groupe ALSTOM, ainsi que la présence du Pôle Véhicule du Futur. Mecateam développe des projets innovants pour favoriser le réemploi de matériaux ou éléments existants pour rénover des voies ferroviaires.

AGIR SUR NOS MODES DE PRODUCTION, C'EST METTRE L'INVENTIVITÉ DE NOS ENTREPRISES AU SERVICE DE NOTRE ENVIRONNEMENT ET NOTRE QUALITÉ DE VIE.

- ### TOUS CONCERNÉS !
- L'ÉTAT ET LES COLLECTIVITÉS :**
- intègrent les enjeux de préservation des ressources aux stratégies de développement industriel,
 - organisent la lutte contre les incendies et favorisent le renouvellement forestier,
 - accompagnent et financent les projets innovants et les mutations de filières.
- LES FILIÈRES ET LES ENTREPRISES :**
- œuvrent au quotidien pour optimiser leurs processus industriels, leurs consommations et leur logistique,
 - privilégient les friches industrielles pour leur développement,
 - contribuent aux coopérations locales et définissent des mutualisations vertueuses.
- LES CITOYENS :**
- adoptent des bons gestes au quotidien dans leur activité professionnelle,
 - choisissent une énergie renouvelable et locale,
 - soutiennent les entreprises locales et les initiatives vertueuses en privilégiant leurs produits.

MON TERRITOIRE EN PARLE

Les collectivités de Bourgogne-Franche-Comté sont particulièrement mobilisées en faveur de la rénovation des bâtiments tertiaires et du déploiement des énergies renouvelables. Les accompagnent les implantations vertueuses d'activités pour favoriser la sobriété foncière, la préservation des ressources ou le report modal.

<https://www.cop-bfc-versdemain.fr>



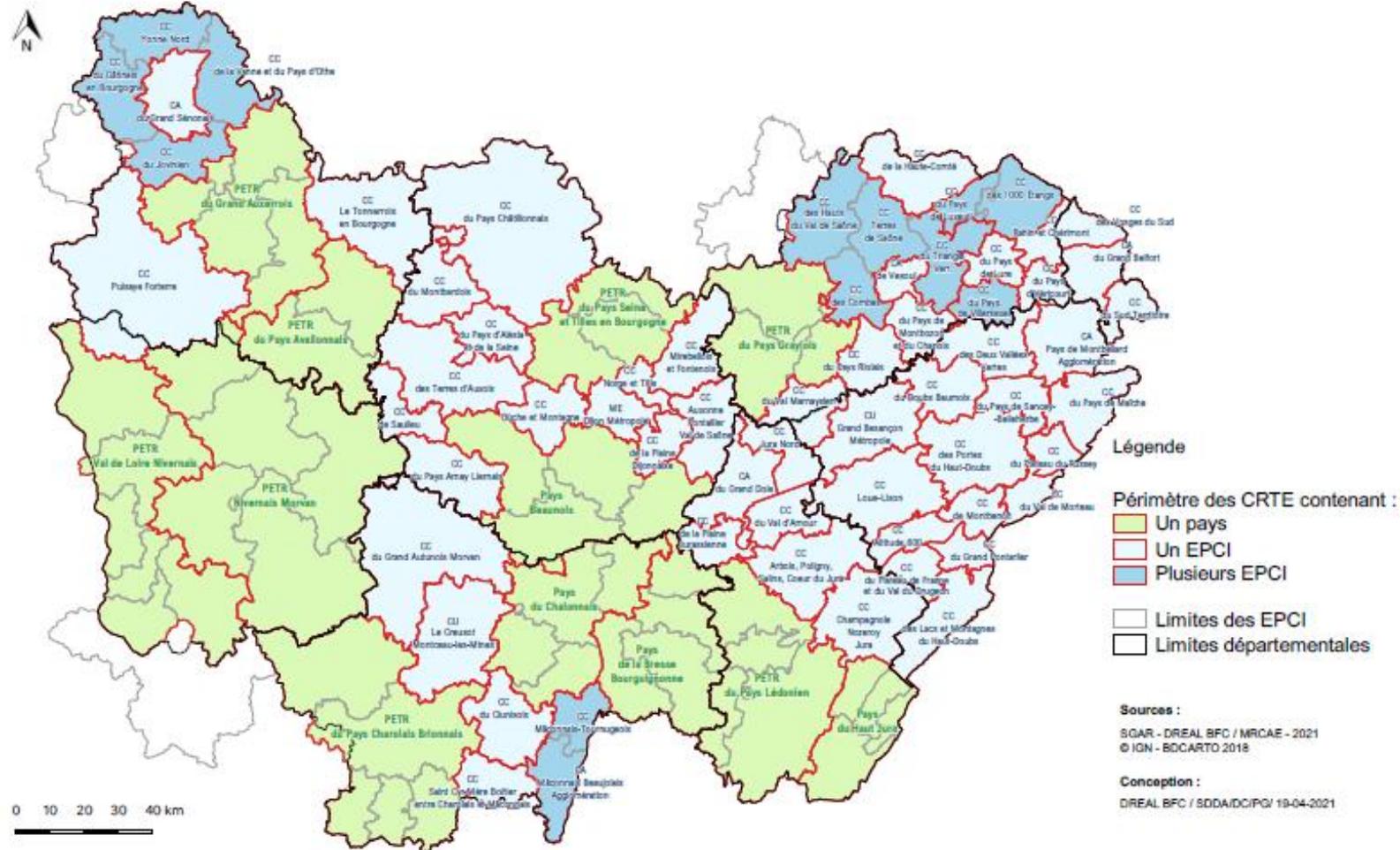
FRANCE NATION VERTE
Agir • Mobiliser • Accélérer

Cartographie des 67 CRTE


**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**
Julien
Agnier
Président

Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

Projets de Contrats de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)



100 % BFC

Dpt	Nb
21	14
25	15
39	8
58	2
70	11
71	8
89	6
90	3

Légende

Périmètre des CRTE contenant :
■ Un pays
■ Un EPCI
■ Plusieurs EPCI

Limites des EPCI
 Limites départementales

Sources :
 SGAR - DREAL BFC / MRCAE - 2021
 © IGN - BDCARTO 2018

Conception :
 DREAL BFC / SDDA/DC/PG/ 19-04-2021

La SFEC : avant sa révision

Le PNACC

S'adapter dans le cadre de la transition écologique et solidaire

Gouvernance

Prévention et résilience

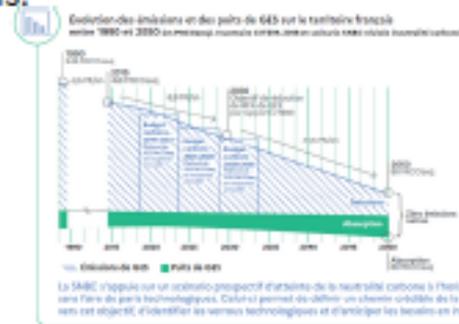


La SNBC

Feuille de route de la France pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES).

Elle concerne tous les secteurs d'activité et doit être portée par tous : citoyens, collectivités et entreprises.

- Deux ambitions :
 - atteindre la neutralité carbone dès 2050 ;
 - réduire l'empreinte carbone des Français.



La PPE

La France accélère sa transition énergétique

LES 2 GRANDS LEVIERS :

- A> Réduire notre consommation d'énergie
- B> Diversifier notre mix énergétique



De l'atténuation à l'adaptation

- **COP 28** -> La France salue le consensus obtenu sur la **nécessaire sortie des énergies fossiles, qui constitue une avancée importante afin de permettre d'atteindre la neutralité carbone en 2050** et ainsi respecter l'objectif de limitation du réchauffement climatique à 1,5 degré fixé par l'Accord de Paris. Le triplement des énergies renouvelables et la reconnaissance du rôle clé de l'énergie nucléaire vont dans ce sens. L'accord sur la mise en œuvre du fonds « pertes et préjudices » dès le premier jour de la COP28 auquel la France contribuera jusqu'à 100 millions d'euros, témoigne enfin de la mobilisation de la communauté internationale aux côtés des pays les plus vulnérables.
- **COP 29** -> La COP29 aura lieu à Bakou (au Baku Stadium), capitale de l'Azerbaïdjan (située dans l'est du pays, au bord de la mer Caspienne). Elle est censée durer **du 11 au 22 novembre 2024**, mais les Conférences Climat débordent fréquemment sur le planning prévu afin de parvenir à des accords.

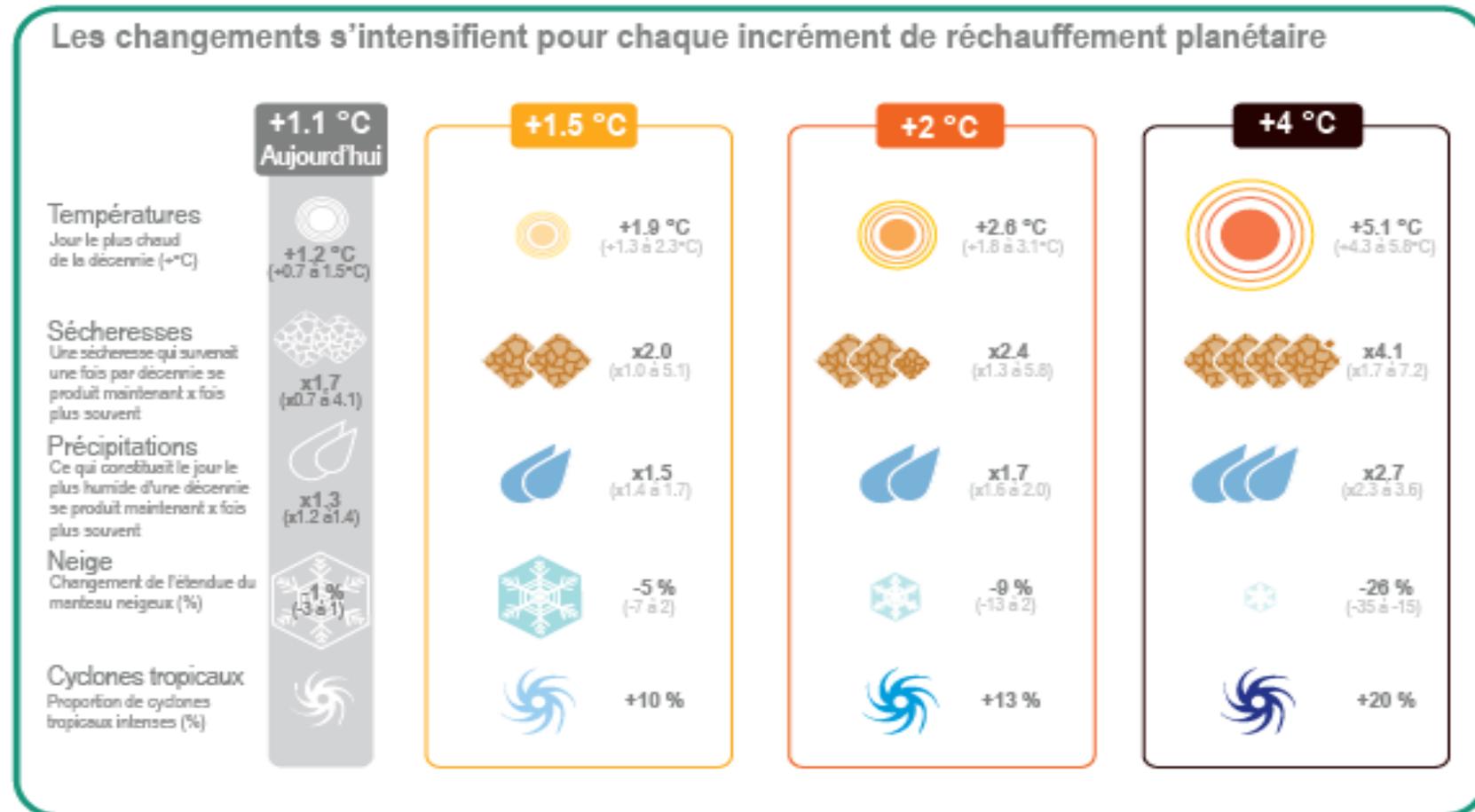
De l'atténuation à l'adaptation

Notre climat futur

Le réchauffement planétaire se poursuivra au moins jusqu'en 2050 avant que les températures ne se stabilisent.

Les extrêmes vont s'aggraver.

Le cycle de l'eau s'intensifiera et sera plus variable.



De l'atténuation à l'adaptation

Atténuation

Mesures visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre afin de réduire l'ampleur du réchauffement climatique ✓

Adaptation

Mesures visant à réduire la vulnérabilité des systèmes naturels et humains contre les effets du réchauffement climatique ✓

Différencier l'adaptation et l'atténuation est fondamental : si ces deux genres de mesures sont parfaitement complémentaires, elles nécessitent des stratégies différentes.

Gérer l'inévitable, éviter l'ingérable : de l'importance de l'adaptation

De l'atténuation à l'adaptation avec le PNACC3

PNACC3 : préparer la France a +4°C, un projet collectif pour une société plus résiliente et plus sociale

Les grands principes stratégiques du nouveau PNACC :

Anticipation : Des mesures construites pour se préparer à une trajectoire de réchauffement fondée sur la science.

Progressivité : Mettre en place des mesures et des ambitions différenciées à horizons 2030, 2050 et 2100.

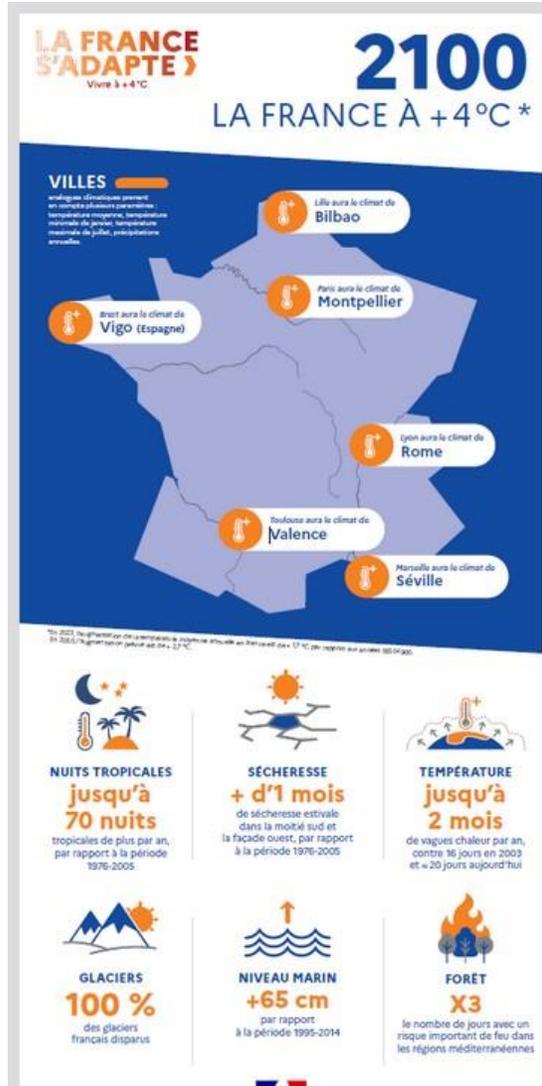
Co-bénéfices : Privilégier les mesures permettant à la fois l'adaptation, l'atténuation et la protection de la biodiversité.

Priorisation : Choisir, par objet et par secteur, le niveau d'adaptation en fonction des risques et des coûts collectifs.

Mobilisation : Créer un « réflexe » de l'adaptation dans tous les pans de la société.

Différenciation : Décliner la stratégie nationale au niveau territorial.

De l'atténuation à l'adaptation avec la TRACC



LA FRANCE S'ADAPTE
Vivre à +4°C

EN SAVOIR + :
www.ecologie.gouv.fr

PROJECTIONS

En 2050 :

- perte d'1/3 de l'aire d'occupation des chênes (première essence des forêts métropolitaines) ;
- perte de 2/3 de l'aire d'occupation du hêtre avec un repli vers les massifs montagneux et le nord-est de la France.

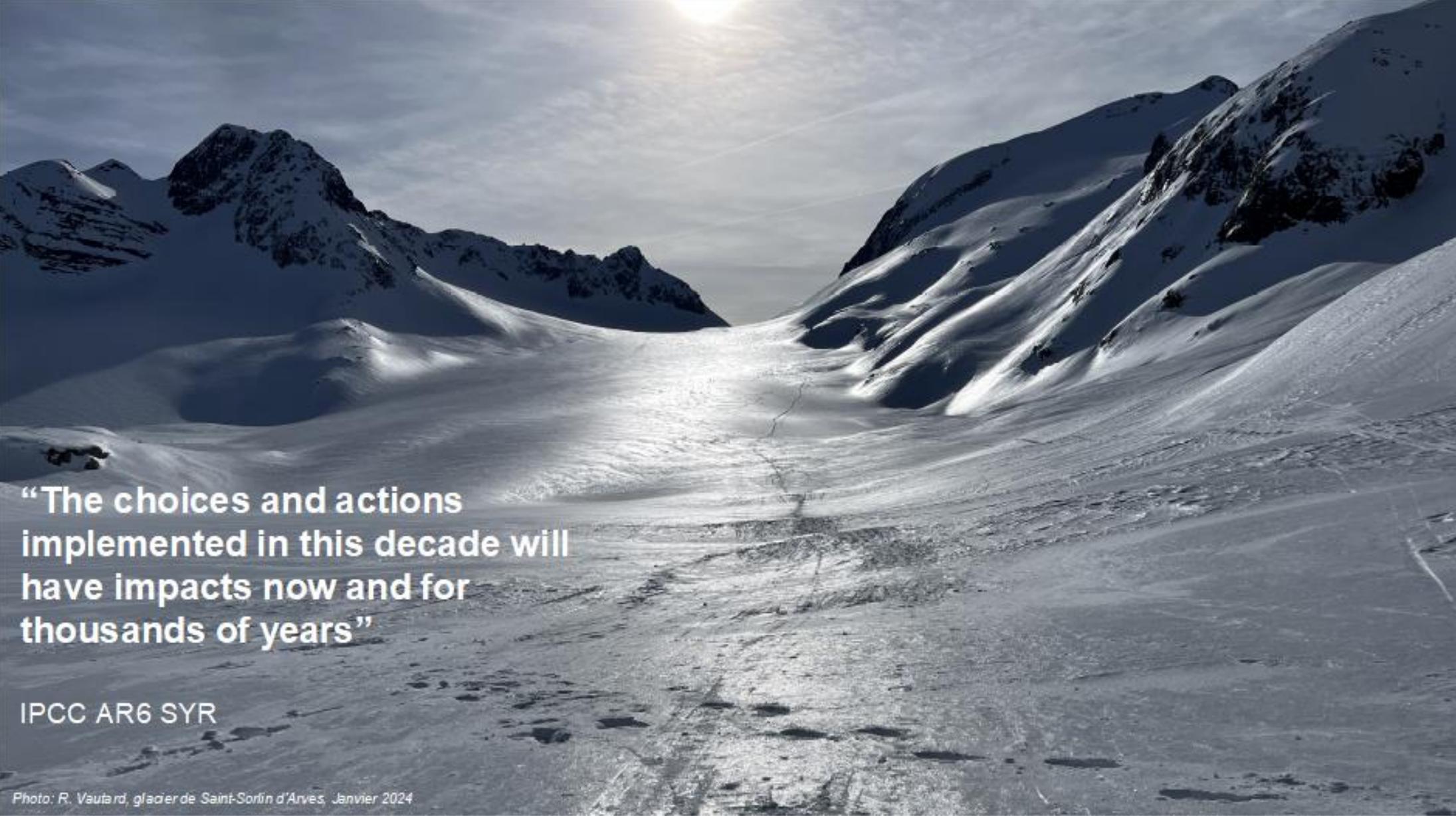
En 2100 :

- enneigement limité à 10 jours dans les Pyrénées et à 20-40 jours dans les Alpes (avec des variations géographiques : moins de 5 jours de neige par an dans le sud du massif alpin, par exemple) ;
- disparition des glaciers alpins d'ici à 2100 ;
- 40 à 50 nuits tropicales (température supérieure à 20 °C) par an dans les zones urbaines de la moitié nord de la France (autant que le maximum du littoral méditerranéen aujourd'hui), plus de 90 nuits par an dans les zones les plus exposées du pourtour méditerranéen ;
- vagues de chaleur d'1 ou 2 mois l'été sur l'arc méditerranéen, le couloir rhodanien et la vallée de la Garonne.

La TRACC est la
boussole du PNACC

5 LE SCÉNARIO RETENU

Dans le scénario retenu, le réchauffement continue d'augmenter et se stabilise à +3°C en 2100 par rapport à l'ère préindustrielle, soit environ +4°C en moyenne sur la France métropolitaine. Ce scénario correspond à la poursuite des politiques mondiales existantes, sans mesures additionnelles.



**“The choices and actions
implemented in this decade will
have impacts now and for
thousands of years”**

IPCC AR6 SYR

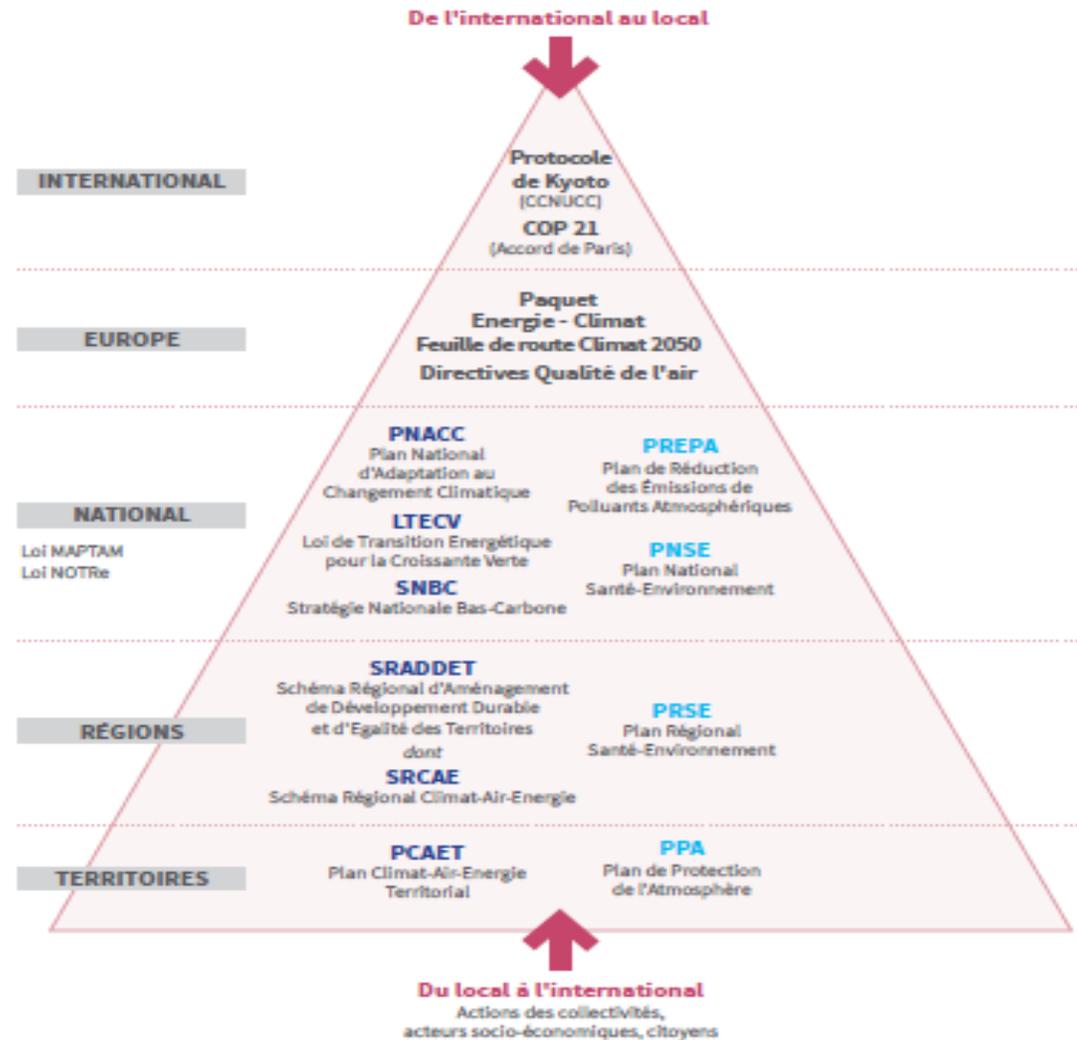
Photo: R. Vautard, glacier de Saint-Sorlin d'Arves, Janvier 2024

Et les PCAET ?

Socle commun d'actions - Projet d'évolution du décret PCAET

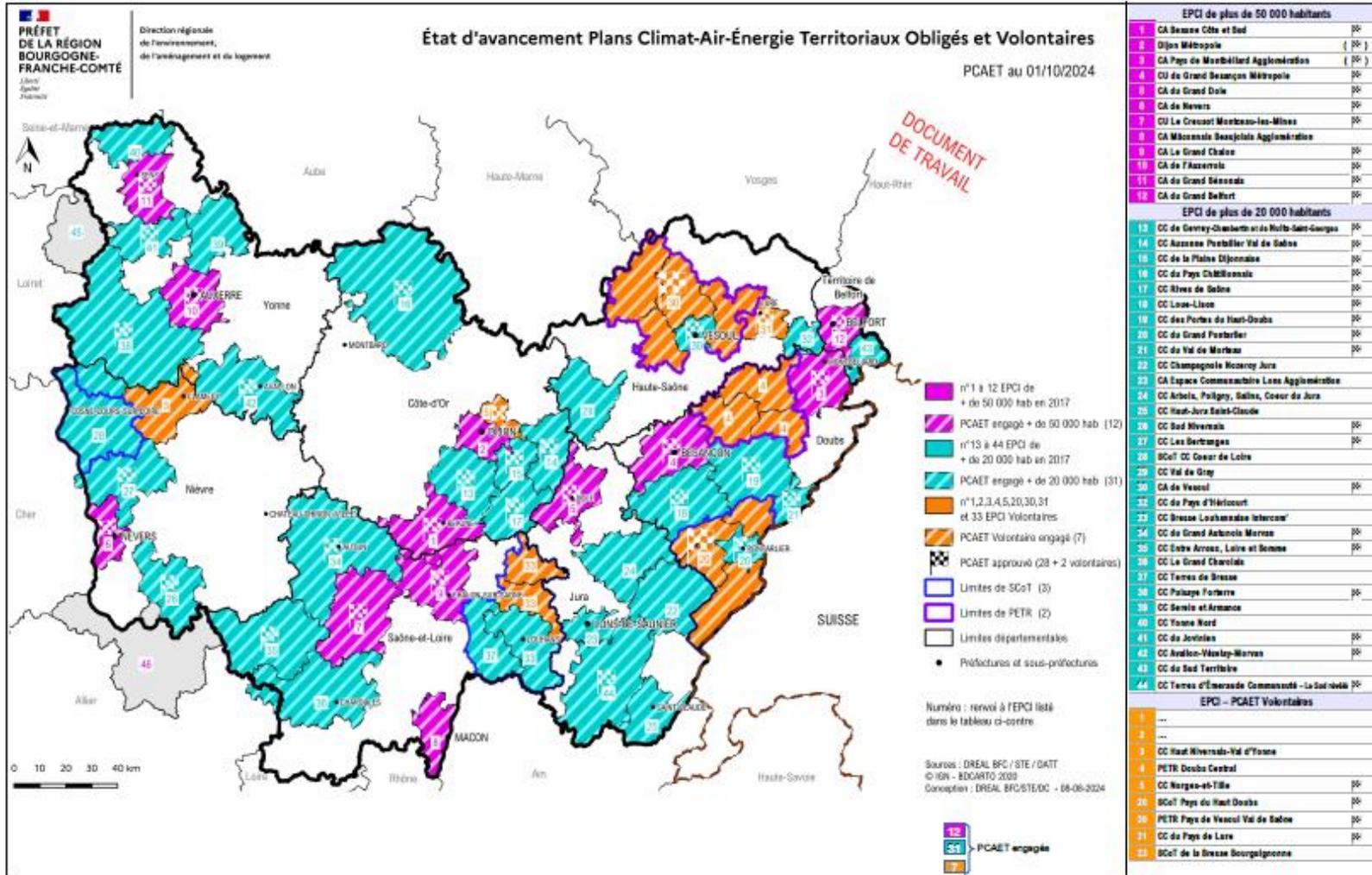
- **CONTEXTE ET ENJEUX :**
- Chaque PCAET doit être mis à jour tous les six ans (plus d'une centaine de PCAET concernés fin d'année 2024)
Constat de la multiplicité des actions dans les PCAET : hétérogènes et difficilement évaluables et sommables, alors qu'elles sont assez similaires
- **Objectif d'une actualisation du cadre réglementaire des PCAET en 2025**
- **Atténuation** : A l'aune notamment des feuilles de routes des COP territoriales, **une liste resserrée d'actions communes à toutes les collectivités ayant un impact significatif sur les émissions de GES pourrait être inscrite dans l'arrêté relatif au PCAET.**
- **Chaque action serait associée à un indicateur**, pour faciliter leur rapportage au niveau national, et permettre un suivi fin de la mise en œuvre de la planification écologique dans les territoires.
- **Le rapportage sur les actions et indicateurs** déterminés par arrêté serait par exemple obligatoire, mais, pour respecter le principe de libre administration des collectivités locales, les EPCI pourraient être libres de choisir les actions qu'ils souhaitent ou non mettre en œuvre.
- **Adaptation** : Opportunité **d'y intégrer la trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique (TRACC).**
- L'analyse de vulnérabilité du territoire du PCAET pourrait, par exemple, devoir être réalisée selon les hypothèses de la TRACC. Le décret PCAET pourrait également être modifié pour mieux cadrer ce qui est demandé sur le volet adaptation, en particulier les thématiques à traiter. Il est aussi envisagé **d'inscrire une liste d'actions adaptation** dans l'arrêté relatif au PCAET.

Les PCAET : 1^{er} rouage de la PE



PCAET :
L'échelon locale
de la transition
climatique

État des lieux en Bourgogne-Franche-Comté



- 100 % démarrés
- 28 adoptés sur 43 (Obligés) dont 2 avis État prévus pour la fin 2024
- 16 en phase administrative

Mise en œuvre

- 9/12 pour > 50000 hab
- 18/31 pour > 20000 hab

A terme :

- 75 % surface BFC
- 86 % pop BFC
- 68 % EGES BFC

Les PCAET : *tout un processus de la connaissance à l'action !*



Sensibiliser, mobiliser, organiser

Les PCAET : De la stratégie à l'action concrète pour les territoires

Il s'agit d'un projet de territoire CAE qui s'inscrit de manière proportionnée et adaptée avec l'ensemble des parties prenantes du territoire pour répondre au climat futur de manière résiliente.

Suivi -> gouvernance

Évaluation -> par rapport aux trajectoires définies (importance des indicateurs)

Bilan à mi-parcours -> pour savoir où en est le territoire

Révision -> en analysant les 6 ans et en se projetant sur les nouvelles réglementations

Le PCAET a vocation à s'inscrire au-delà des mandats électoraux et doit lui aussi s'adapter au fil de l'eau. Avec l'adoption du **PNACC 3**, tous les PCAET devront intégrer dans leur réflexions et actions la **TRACC**.

Les PCAET : vos besoins

Préparation de prochaine journée

Un réseau dédié pour partager vos REX et questions

Outils

Autres

Les PCAET : vos besoins

Merci !

- Vos contacts en DREAL (en sus de vos DDTs) :
- Fabrice Poitout
- Clément Lecante